



Fiche technique

Établissement de bandes florales en entre-rangs d'un verger de pommiers

Pourquoi des bandes florales ?

Dans le but d'augmenter la biodiversité et la lutte biologique aux ravageurs des pommiers, des bandes florales ont été implantées en 2020 dans quatre blocs du verger expérimental de l'IRDA à Saint-Bruno-de-Montarville. L'aménagement consistait en des bandes florales composées de 13 espèces de plantes pérennes et indigènes ou naturalisées qui ont été établies au milieu des entre-rangs de pommiers.



Choix des espèces florales

La sélection des plantes s'est faite selon 9 critères :

1. Floraison du mélange tout au long de la saison
2. Attractives et utiles pour les ennemis naturels
3. Peu ou pas attractives pour les insectes nuisibles des pommiers et les campagnols
4. Basses et tolérantes au fauchage répété
5. Tolérantes aux passages de la machinerie
6. Tolérantes aux sols riches et compactés
7. Compétitives envers les mauvaises herbes
8. Tolérantes à une faible luminosité
9. Bisannuelles ou vivaces



La sélection s'est faite à partir de la liste du projet européen [EcoOrchard](#). Les espèces qui étaient absentes au Québec ont été remplacées par des espèces indigènes ou naturalisées au Québec appartenant au même genre et conseillées par notre partenaire au projet, soit la compagnie québécoise Aiglon Indigo. Le mélange de graines semées comprenait 56 % de dicotylédones et 43 % de graminées (graines/m²).

Espèces utilisées au verger expérimental de l'IRDA à Saint-Bruno-de-Montarville

Dicotylédones semées : *Achillea millefolium**, *Cichorium intybus*, *Daucus carota**, *Euthamia graminifolia*, *Glecoma hederacea*, *Leucanthemum vulgare**, *Lotus corniculatus**, *Medicago lupulina**, *Prunella vulgaris* et *Trifolium pratense**

Monocotylédones semées : *Festuca rubra*, *Poa pratensis*

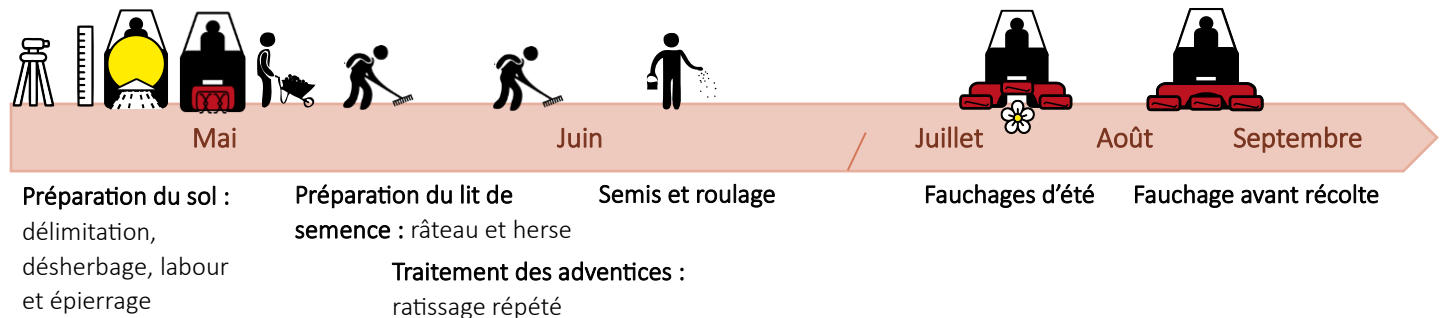
Dicotylédone transplantée : *Mentha canadensis*

*espèces reconnues comme étant les plus importantes pour les insectes bénéfiques

Préparation du sol, semis et entretien des bandes florales

Un semis au printemps permet la germination des graines avant la sécheresse et les chaleurs estivales. Le semis peut aussi être effectué en fin d'été ou au début de l'automne.

Semis et entretien d'une bande florale semée au printemps :



La largeur de la bande florale a été déterminée par la distance entre les roues du tracteur, soit 40 cm. Afin de limiter la propagation du chiendent, un traitement de glyphosate a été effectué avant le labour. Un lit de semence a été préparé avant le semis afin de faire germer les graines d'adventices (technique du faux semis). Ce lit de semence a été préparé à l'aide d'un râteau et d'une herse étrille manuelle. Un premier ratissage a été effectué à l'aide d'une herse étrille manuelle à la suite de la levée des plantules des mauvaises herbes. Les plantes choisies ont été semées à la volée et un rouleau à gazon a été utilisé pour enfoncer superficiellement les semences dans le sol. Les fauches ont été réalisées avec un gyrobroyeur à cinq couteaux. Pour les fauches d'été, le couteau central a été inactivé et relevé au maximum afin de ne pas faucher les plantes à fleurs. Le couvre-sol adjacent aux bandes florales a été tondu à 8-10 cm du sol. Pour la fauche avant la récolte, le couteau central a été activé et les bandes florales ont été fauchées en même temps que le couvre-sol à 8-10 cm du sol.

Partenaire financier et partenaires de réalisation

Ces travaux ont été réalisés grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire, un programme issu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture conclu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada.



Fiche réalisée par

Daniel Cormier, Ph. D. chercheur
 Audrey Charbonneau, B. Env.
 professionnelle de recherche

Des questions?

Daniel Cormier
 (450) 653-7368 poste 360
 daniel.cormier@irda.qc.ca